

propriétés antidiarrhétiques sont sanctionnées par une expérience traditionnelle et qui est très-usitée, à ce titre, dans la médecine des enfants. Les Anglais en font un très-grand usage sous le nom de *lime water*, ou *liquor calcis*, et l'administrent toujours mélangée à du lait. Un praticien de Bordeaux, le docteur Boisseuil (*Bullet. de therap.*, t. XXXV, 1848, p. 88), a publié des observations qui montrent que l'eau de chaux, prise à hautes doses, peut triompher des diarrhées chroniques rebelles aux autres moyens. Ce médicament agit sans doute en partie par la neutralisation de l'acidité que présentent les liquides intestinaux dans les cas d'entérite, mais on ne saurait non plus lui contester une action topique de nature astringente.

Le *saccharate de chaux* ⁽¹⁾ (*Bullet. de therap.*, t. XXXI, p. 164) peut très-bien remplacer l'eau de chaux; mais, comme il a une saveur fortement alcaline, on est dans l'habitude de le dissoudre dans un demi-litre ou un litre de lait.

II. *Astringents végétaux*. — Le nombre des agents de cette catégorie est excessivement considérable; nous ne nous occuperons que des principaux d'entre eux, c'est-à-dire des médicaments à base de tannin, du cachou, de la monésia, de la ratanhia, de la bistorte, de la tormentille, de la renouée, du brou de noix et de la gomme kino.

Le *tannin* ⁽²⁾ s'administre sous forme de poudre mélangée à une substance inerte ou dans une potion, à la dose de 1 gram. à 1 gram. 50 centigr. par jour. Le *café de glands d'Espagne* ⁽³⁾ est un aliment auquel on ne saurait concéder les éminentes propriétés analeptiques qui lui sont attribuées, mais qui jouit, chez les enfants, d'une propriété antidiarrhétique incontestable.

viron 5 centigr. de chaux caustique par 30 gram. d'eau. On peut la donner à la dose de 100 à 200 gram. par jour, dans un demi-litre d'eau édulcorée. On peut aussi l'employer, suivant la formule de Trousseau, en lavements contenant 200 gram. d'eau de chaux, 300 gram. d'eau de riz et 1 gram. de laudanum (pour l'adulte).

⁽¹⁾ 594. Le *saccharate de chaux* est donné à la dose de 1 à 2 gram. pour les enfants, et de 5 à 10 gram. pour les adultes.

⁽²⁾ 595. Potion antidiarrhétique au tannin :

℥	Tannin.....	1 gr. à 1 gr. 50
	Eau.....	100 —
	Sirop d'écorce d'orange amère.....	30 —

⁽³⁾ 596. Le *café de glands doux* se prépare avec les fruits du *quercus hispanica*. On emploie 15 gram. de poudre de glands doux torréfiés pour 250 gram. d'eau.

Parmi les sels que l'acide tannique peut former, il en est un qui mérite d'être signalé sous ce rapport : c'est le *tannate de bismuth* ⁽¹⁾. Cette combinaison, imaginée par Cap, qui, en 1859, en a fait l'objet d'une communication à l'Académie de médecine, constitue une très-bonne acquisition thérapeutique, comme l'attestent les expériences d'Aran et Demarquay. Nous avons, nous aussi, employé avec un succès réel le tannate de bismuth, dans des cas de diarrhée ancienne. Ce médicament est insoluble, et sa saveur est à peu près nulle.

Le *cachou* [401] s'emploie contre les diarrhées anciennes, mais c'est surtout contre la diarrhée colliquative des tuberculeux que ce médicament est prescrit ⁽²⁾. La *gomme kino* ⁽³⁾ [599] est un médicament analogue au cachou; on le prescrit dans les diarrhées anciennes. La *monésia* ⁽⁴⁾ [600] a été introduite dans la thérapeutique en 1839, sous les auspices du regrettable professeur Forget. Ce clinicien, et après lui Adrien de Crécy, l'ont trouvé très-efficace dans certains flux intestinaux, notamment dans la diarrhée séreuse liée à la dentition et au sevrage; mais on doit reconnaître, avec le premier de ces médecins, que le grand nombre des astringents indigènes ou exotiques que possède la matière médicale rendait cette acquisition un peu superflue. Quant à la *ratanhia* [374], c'est un des astringents les plus usités dans les flux chroniques du ventre. Nous avons déjà indiqué les doses et les formes sous lesquelles on l'administre. (Voy. p. 342.)

Notre flore indigène est riche en substances astringentes, et l'empirisme lui fait de larges et fréquents emprunts pour le traitement des diarrhées chroniques. Nous ne ferons que citer les plus usuels de ces médicaments, avec indication de leurs doses et de leur forme d'administration la plus usuelle, pour que le praticien puisse y recourir au besoin, quand il a usé les ressources ordinaires ou qu'elles sont restées insuffisantes.

⁽¹⁾ 597. Le *tannate de bismuth* est insoluble, et sa saveur est à peu près nulle. On peut le donner en pilules ou, mieux, enrobé dans du pain azyme, à des doses variant de 50 centigr. à 2 gram. par jour.

⁽²⁾ 598. Doses de 1 à 6 gram. par jour. La *tisane de cachou* du formulaire des hôpitaux de Paris se prépare avec 8 gram. de cachou concassé par 1000 gram. d'eau bouillante. En *lavement*, il s'emploie à la dose de 2 à 10 gram. Le *vin de cachou*, préparé avec 8 gram. de cachou par 1000 gr. de vin, se donne à la dose de 50 à 100 gram. par jour.

⁽³⁾ 599. *Tisane de kino*, préparée avec 2 gram. de kino pour 1000 gr. d'eau, édulcorés avec 50 gram. de sirop de coing.

⁽⁴⁾ 600. La *monésia* contient, d'après une analyse de Heindenrich, 52 pour 100 de tannin.

La *bistorte* [403] est, au point de vue thérapeutique, la *ratanhia* de nos pays, et elle doit jouer un certain rôle dans le traitement des diarrhées anciennes.

La *renouée traînasse*⁽¹⁾, une autre Polygonée, paraît, elle aussi, avoir une action antidiarrhéique des plus efficaces. Levrat-Perrotin a rapporté trois observations de diarrhée rebelle avec amaigrissement notable, et que l'emploi de la tisane de renouée a guérie en quelques jours. Cazin dit aussi avoir employé avec le même succès ce médicament chez une femme atteinte d'une diarrhée chronique, contre laquelle on avait, successivement et sans résultat, employé la rhubarbe, le cachou [598], le *diascordium*⁽²⁾, l'extrait de *ratanhia*. Cette plante est, du reste, d'un usage empirique, mais assez répandu dans quelques localités pour qu'on puisse croire à la réalité des propriétés qu'on lui impute. Elle est, d'ailleurs, parfaitement inoffensive.

La *tormentille*⁽³⁾ fournit à la matière médicale un astringent d'une grande valeur dans le traitement des diarrhées anciennes.

Le *brou de noix*⁽⁴⁾ a des propriétés astringentes qui peuvent aussi être utilisées dans les diarrhées chroniques.

L'*aulnée dysentérique*⁽⁵⁾ s'emploie aux mêmes doses, et également par décoction. Cazin dit l'avoir administrée avec succès dans un cas de diarrhée qui durait depuis plus d'un mois.

⁽¹⁾ 601. C'est l'*herbe des Saints-Innocents*, l'herbe à cent nœuds, la traînasse (*Polygonum aviculare*), de la famille des Polygonées. On l'emploie en tisane aux mêmes doses que la bistorte.

⁽²⁾ 602. Le *diascordium* est une poudre complexe, contenant un grand nombre de plantes stimulantes et astringentes, du benjoin, du galbanum, etc. L'opium en est le principe actif. Cette poudre contient 1 partie d'opium pour 38 des autres principes. 1 gram. de poudre répond donc à 25 milligr. d'extrait gommeux d'opium. L'*électuaire de diascordium* n'est que la poudre mélangée à du miel rosat et du malaga; il contient 4 fois moins d'extrait d'opium, à poids égal, que la poudre de *diascordium*. Il s'emploie à la dose de 4 à 8 gram.

⁽³⁾ 603. La *tormentille* s'emploie en décoction (30 gram. pour 1 litre d'eau), en poudre (2 à 10 gram.), sous forme de vin (1 partie de tormentille, 15 parties de vin) qui se donne, comme le vin de quinquina, à la dose de 50 à 100 gram.

⁽⁴⁾ 604. Le *brou de noix* est l'enveloppe verte, acerbe et astringente, de ce fruit. On en fait une tisane avec 30 gram. bouillis dans un litre d'eau et édulcorés avec 50 à 100 gram. de sirop de coing ou de *ratanhia*. Le *sirop de brou de noix* peut servir d'édulcorant pour les potions ou les tisanes antidiarrhéiques.

⁽⁵⁾ 605. C'est l'*inula dysenterica*. Sa racine s'emploie en tisane (20 p. de racine d'aulnée en décoction dans 1000 p. d'eau).

Nous terminerons cette énumération en indiquant les propriétés antidiarrhéiques du *coing*⁽¹⁾, de l'écorce de grenade et du riz.

Le *sirop de coing* est un médicament très-usuel et qui peut, chez les enfants, servir à édulcorer les potions ou les tisanes antidiarrhéiques. Chez les adultes, il doit être remplacé, dans ce but, par le sirop de *ratanhia*. L'écorce du *grenadier*⁽²⁾ en infusion constitue une tisane astringente qui peut avoir son utilité.

Enfin le *riz* jouit au même titre d'une réputation séculaire, dont on peut subir le joug dans la pratique sans le moindre inconvénient.

Voilà sans doute un grand nombre de moyens, et nous semblons déroger ici à la règle que nous nous sommes imposée de ne pas accumuler autour d'une indication thérapeutique des médicaments trop variés et trop nombreux; mais, ici, richesse n'implique pas superfluité, et il faut, dans le traitement des diarrhées, avoir à sa disposition une foule de ressources, pour ne pas se trouver au dépourvu à un moment donné.

II. *Stimulants aromatiques*. — Il est beaucoup de diarrhées atoniques qui, à une époque rapprochée de leur début, surtout quand elles s'accompagnent d'atonie, s'accommodent très-bien des stimulants. Les infusions de plantes aromatiques, en particulier de menthe⁽³⁾, de sauge⁽⁴⁾, d'anis⁽⁵⁾, les alcooliques, les éthériques, isolés ou associés à l'opium, arrêtent souvent, dès leur début, ces flux intestinaux.

III. *Opiacés*. — Il n'est guère de médicaments dont on soit

⁽¹⁾ 606. Le cognassier (*Pyrus cydonia*) ne fournit à la matière médicale que le suc de son fruit et le mucilage qui enveloppe ses pépins. Le *sirop de coing* du Codex est préparé avec 1000 gram. de suc de coing et 1750 gram. de sucre blanc, et marque 36° B. On l'emploie pour sucrer les tisanes et les potions antidiarrhéiques à doses indéterminées.

⁽²⁾ 607. Les fleurs du *grenadier* (*Punica granatum*), de la famille des Myrtacées, servent, à la dose de 15 gram. pour un litre, à préparer une tisane astringente; l'écorce du fruit est employée aussi en décoction (30 gram. par litre d'eau).

⁽³⁾ 608. L'*infusion de menthe*, préparée avec 5 pour 1000; l'*essence* en potion, à la dose de 5 à 10 gouttes; l'*alcoolat de menthe* (5 à 10 gram.), sont les préparations les plus usitées.

⁽⁴⁾ 609. L'*infusion*, ou *thé de sauge*, se prépare avec 5 pour 1000.

⁽⁵⁾ 610. L'*infusion*, d'anis se prépare avec 10 p. d'anis pour 1000 d'eau. L'*essence d'anis* s'incorpore dans une potion, à la dose de 5 à 10 gouttes.